



Bruxelles, le 11 mars 2026

CM 1880/26  
OJ CONS  
RELEX  
PARLNAT

## CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Affaires étrangères/commerce)

Yaoundé, Cameroun

26, 27, 28 et 29 mars 2026 (8:15, TBD, TBD, TBD)

### Format 1+2

Adoption de l'ordre du jour

#### Activités non législatives

14<sup>e</sup> conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce  
(Yaoundé, du 26 au 29 mars 2026)

- a) Conclusions au début de la conférence ministérielle (\*)  
(Base juridique: article 207, paragraphe 4, premier alinéa, du TFUE)  
*Approbat*ion
- b) Conclusions à l'issue de la conférence ministérielle (\*)  
(Base juridique: article 207, paragraphe 4, premier alinéa, du TFUE)  
*Approbat*ion
- c) Décision du Conseil relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne ☐(\*)  
(Base juridique: article 207, paragraphe 4, premier alinéa, du TFUE,  
en liaison avec l'article 218, paragraphe 9, du TFUE)  
*Adopt*ion

Divers

---

☐ Sur la base d'une proposition de la Commission

(\*) Point sur lequel un vote peut être demandé

---

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: [access.general@consilium.europa.eu](mailto:access.general@consilium.europa.eu)